

Samedi 5 mars 2022

ACTU LYON | 21

LYON 4E

Rue du Bois-de-la-Caille : un projet de pension de famille qui passe mal

Habitants ou membres de l'association Vallon Vert, ils se disent inquiets par le projet d'un « petit bâtiment » qui serait érigé à deux pas du très tranquille Bois de la Caille. Eux souhaitent protéger ce « cœur de biodiversité ». Habitat et Humanisme désire y construire une pension de famille pour des personnes fragiles en grand isolement.

Il ne veut pas de construction du tout. Habitants du 4e, ils sont tous proches du quai de Saône, et de la très discrète rue du Bois-de-la-Caille située pile à la frontière entre Caluire et la Croix-Rousse. Ce qu'ils redoutent ? Un permis de construire en cours d'instruction. Il concerne la réalisation d'un « petit bâtiment » par Habitat et Humanisme sur un terrain placé, à deux pas du Bois de la Caille, dans la partie basse de la rue, où se trouvent déjà un hôtel et des maisons et que certains qualifient de « sensible et fragile ». Et cela à un point tel qu'ils sont venus le dire aux élus lors d'un conseil d'arrondissement en décembre dernier. Tentant même d'y prendre la parole. En vain.

C'est donc l'élue Anne Pellet (Droite, Centre et Indépendants) qui avait relayé cette « forte inquiétude », demandant à l'exécutif du 4e, sa position sur ce permis de construire. Et l'élue d'évoquer le « risque de tels travaux à proximité d'espèces rares, comme les chauves-souris et autres salamandres tachetées.

« On va présenter nos arguments »

« Il faut préserver la faune et la flore », indique aujourd'hui Yves au nom de l'association Vallon Vert (entre 200 et 300 adhérents) favorable à « l'arrêt de la densification dans les villes ». Il met en avant « un paradoxe » dans cette affaire, un permis de construire déposé il y a 10 ans dans la même zone par un promoteur immobilier et annulé par le tribunal administratif. Du coup on se demande si l'histoire ne pourrait pas se répéter. Il serait question de zone inondable.

« On va essayer de présenter nos arguments dans le cadre de l'enquête publique lancée sur le projet de modification du PLU-H, indique l'adhérent. Le sujet est intéressant, relève-t-il,



Les habitants voudraient que la parcelle située rue du Bois-de-la-Caille, reste un espace vert. Photo Progrès/Aline DURET

car il est question de protection de l'environnement et de développement de logement social. « On se bat un peu pour l'écologie et il s'agit d'une construction à vocation humanitaire et sociale, on en est conscient ». Mais tout de même, ajoute le riverain, « on a une mairie verte et on voudrait qu'elle soit verte dans sa politique et ses actions. » Ce qu'ils veulent ? Un espace vert ou un jardin, quand d'autres ont proposé d'y installer une maison médicale.

« On souhaite rencontrer les gens »

Quel est donc ce projet qui inquiète tant ? Habitat et Humanisme, propriétaire du site sur lequel se trouve à ce jour une maison avec un jardin, souhaite y bâtir « une pension de famille », soit 25 petits logements, explique Frédérique Alacoque, directrice de développement et de la maîtrise d'ouvrage. L'idée est de « démolir la maison qui était en zone inondable et de reconstruire un bâtiment en zone non inondable, avec de généreux espaces en pleine

« Je vais soutenir ce permis de construire »

Adjointe au maire du 4^e arrondissement en charge de l'Urbanisme, Aline Guitard est favorable au projet, évoquant d'emblée « le x^e détour pris par les habitants de cet espace, pour s'opposer à un projet qui est un projet social ». Et de poursuivre, « il ne s'agit pas de n'importe quel permis de construire, c'est Habitat et Humanisme pour construire une pension de famille, donc des logements pour accueillir des personnes en très grande précarité, qu'on va aider à se reconstruire », indiquait l'élue lors

d'un conseil d'arrondissement. Ce nouveau « détour », cet argument développé par les habitants sur la question de la biodiversité, l'élue le balaya d'un revers de main, « la maison est vieille, dit-elle, le terrain n'a aucun intérêt particulier, il n'y a pas d'arbre remarquable ». Rappelant le travail en amont qui a été effectué sur le permis de construire et la modification réalisée sur les espaces extérieurs pour garder plus d'espaces verts, l'adjointe annonce vouloir « soutenir ce permis de construire ».

terre et des plantations de haute tige pour limiter le vis-à-vis. Ce n'est pas de l'hébergement d'urgence, c'est une résidence sociale à destination de personnes fragiles en grand isolement. Un salarié sera présent sur place, ainsi que des bénévoles, car les futurs résidents ont besoin

d'un accompagnement renforcé », explique la directrice. Et d'ajouter « il y a une crainte vis-à-vis des populations accueillies, on souhaite rencontrer les gens, les rassurer, expliquer le projet. » L'invitation est lancée.

Aline DURET